



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pharmacie

Question écrite n° 30431

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées par les laboratoires internationaux de recherche (LIR) pour relancer l'attractivité de la France dans le domaine de la recherche et du développement pharmaceutiques. Les LIR recommandent d'identifier un nombre restreint de grands projets en privilégiant les domaines où la France dispose d'une réelle plus-value par rapport aux autres zones d'implantation. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Les laboratoires internationaux de recherche (LIR), filiales françaises de grands groupes pharmaceutiques étrangers, soulignent l'importance du secteur de l'industrie pharmaceutique dans la balance commerciale française et encouragent le lancement de grands projets créateurs de richesses dans le cadre d'une coopération entre secteur académique et secteur privé. Le secteur de la santé humaine et animale est une priorité de la France, qui se décline par des actions de plusieurs ministères dont le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR). Le MESR encourage les établissements publics, tels que les établissements publics à caractère scientifique et technologique (CNRS, INSERM...) à la création d'unités mixtes de recherche avec des industriels de la pharmacie. Le MESR travaille en collaboration étroite avec le comité stratégique des industries de santé (CSIS) pour encourager la recherche et l'innovation. La création des pôles de compétitivité répond à ce besoin de structurer de véritables lieux accélérateurs d'innovation, en associant démarche partenariale et masses critiques de chercheurs. La création de centres de ressources biologiques et de cohortes de patients dont la coordination est confiée à la direction générale de la recherche et de l'innovation contribue également à cette dynamique. Concernant les plates-formes (PTF) technologiques, un nouvel appel d'offres est lancé pour soutenir des PTF d'innovation « tournées vers l'industrie », dans les pôles de compétitivité mondiaux ou à vocation mondiale. Par ailleurs, dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne de nombreuses actions ont été menées dans le domaine biomédical, en particulier dans les secteurs des pathologies neurologiques et du vieillissement, dans le secteur du handicap et celui des maladies infectieuses et dans le développement des grandes infrastructures européennes de recherche sur le vivant (ESFRI). La France ne peut être que favorable à une politique industrielle européenne ambitieuse portée par des domaines à forte valeur ajoutée dans lesquels sa balance commerciale est positive. Au plan des enjeux, le MESR vient de lancer un exercice de stratégie nationale pour identifier les grands défis sur lesquels faire porter les priorités de notre recherche ce qui devrait permettre de compléter le dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30431

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7702

Réponse publiée le : 14 avril 2009, page 3582